



Avis à un tiers détenteur mais ce tiers ne me paye plus

Par **Sabrinagiacomini**, le **16/08/2011** à **13:18**

Bonjour,

Suite à des impayés, j'ai reçu un ATD vers un employeur pour qui je ne travaille plus. J'ai reçu il y a quelques temps un ATD, envers un organisme de crédit pour lequel je rembourse tous les mois;

J'aurais aimé savoir comment cela se passe t'il ? Est ce que ma dette va être recouvrée et je devrai rembourser à mon ancien employeur ? et pour l'organisme de crédit, la dette va t'elle être payée par eux?

Merci pour votre aide.

Cordialement

Par **pat76**, le **16/08/2011** à **15:15**

Bonjour

C'est le trésor public qui vous réclame un paiement, une société privée.

Votre ancien employeur ne sera pas tiers détenteur puisque vous n'êtes plus salariée chez lui.

C'est d'abord vers votre banquier que le huissier aurait dû se tourner pour faire bloquer votre compte.